



## Monthey - Collombey-Muraz

### Un nouveau tracé ferroviaire urbain pour mieux construire la ville

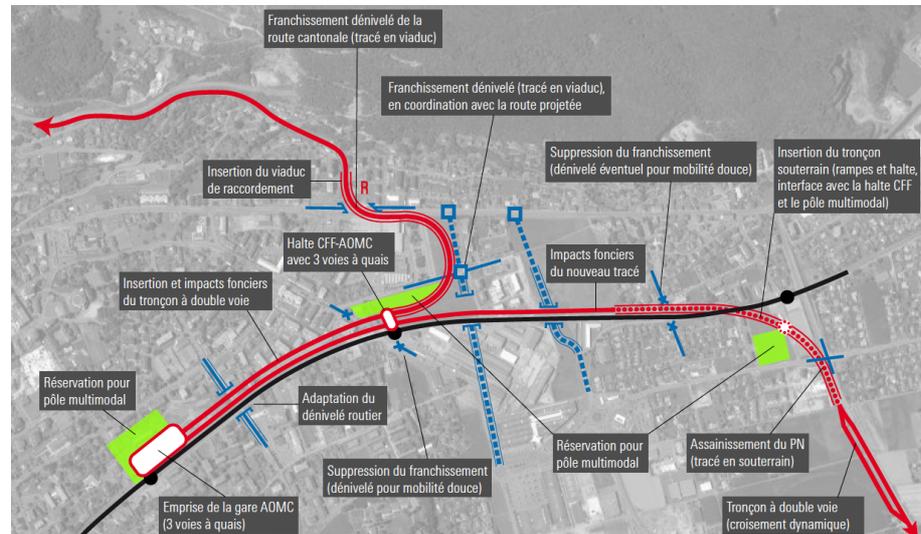


Schéma de la variante préférentielle et des principaux points d'étude approfondie

L'amélioration de la ligne de chemin de fer secondaire Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC) est une des mesures phares du projet d'agglomération Chablais Agglo. L'objectif est de permettre à ce "petit train de montagne" d'assurer sur son parcours de plaine, une desserte performante et structurante pour accompagner le rapide développement urbain de l'agglomération du Chablais.

La principale intervention est la redéfinition du tracé sur le tronçon urbain desservant Collombey-Muraz et Monthey. Les objectifs sont multiples, en particulier :

- ▶ sécuriser le tracé, actuellement sur chaussée (circulation à vue à vitesse réduite, nombreux accès riverains, etc.) et franchissant les carrefours à niveau,
- ▶ augmenter la vitesse, afin de réduire le temps de parcours entre Monthey et Aigle où le train assure la connexion avec l'offre ferroviaire nationale,
- ▶ améliorer l'intégration du train dans l'optique des grands développements urbains attendus, et libérer les deux centres-villes de la contrainte ferroviaire,
- ▶ créer des interconnexions avec la ligne CFF régionale St-Maurice - St-Gingolph, ainsi que des interfaces de qualité avec les réseaux de bus urbains et régionaux,
- ▶ disposer des installations de croisement/rebroussement pour une cadence à 15'.

L'étude réalisée par l'équipe pluridisciplinaire, pilotée par RR&A, portait sur :

- ▶ le recensement de l'ensemble des variantes de tracés débattues jusqu'alors et l'exploration des autres variantes possibles (dont celle finalement retenue),
- ▶ l'analyse comparée des variantes du point de vue de leur adéquation avec les objectifs des différents acteurs, et la présélection des variantes à approfondir,
- ▶ l'étude de faisabilité et d'opportunité (analyse multi-thématiques) des variantes présélectionnées, et le choix d'une variante préférentielle,
- ▶ l'approfondissement et le chiffrage (niveau avant-projet sommaire) de la variante préférentielle et d'une variante de comparaison (optimisation du tracé actuel),
- ▶ l'établissement d'un dossier de projet (rapport et plans au 1:1'000) à l'attention de la Confédération en vue de l'obtention du financement fédéral (à hauteur de 90%).

L'étude, menée en concertation régulière avec les services cantonaux et fédéraux, les élus et les commissions législatives communales, a permis de présenter à la Confédération un dossier solide permettant d'envisager une réalisation rapide (2020).

**Etude d'une nouvelle desserte  
de Monthey et Collombey-  
Muraz par l'AOMC**

#### Maîtres d'ouvrages

Etat du Valais  
Communes de Monthey et  
Collombey-Muraz  
TPC - Transports publics du  
Chablais